

INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL¹

BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2017

Nicole MAGGI-GERMAIN, Directrice de l'ISST
Nicole.Maggi-Germain@univ-paris1.fr

Savine DOSDA, ingénieure d'études de l'ISST
Anne-savine.dosda@univ-paris1.fr

Conformément au projet de Marcel David, professeur d'Histoire fondateur de l'ISST, la mission principale de l'Institut est de faire se rencontrer le monde universitaire et le monde syndical dans le cadre de sessions juridiques ou pluridisciplinaires – droit, économie, sociologie - organisées autour des questions du travail et des politiques économiques et sociales. Des sessions de formations plus « périphériques » au regard des missions de l'ISST sont également organisées autour du droit de la consommation (formation de membres d'associations de consommateurs liées à une organisation syndicale). Sont venues se rajouter par la suite des sessions de formation en sciences de l'éducation, centrées sur la formation des animateurs et des animatrices syndicaux. L'ISST est également chargé, dans le cadre de conventions spécifiques signées avec le Ministère du travail, de la formation juridique des conseillers prud'hommes. Un partenariat a été initié cette année avec la DIRECCTE Ile-de-France pour l'organisation de journées d'information-sensibilisation à destination des agents de l'inspection du travail (infra, p. 11).

En 2017, l'activité de l'ISST a été très significative, organisant au total pas moins de 38 sessions de formation dans le cadre des congés de Formation Economique, Sociale et Syndicale (F.E.S.S.) et de formation prud'homale auxquelles ont participé 2125 stagiaires, dont 1500 pour la seule

¹ L'ISST est situé au 16, bd Carnot 92 340 Bourg-la-Reine
☎ : 01 79 41 90 10 / <https://www.univ-paris1.fr/ufr/isst/>

F.E.S.S (répartis sur 29 sessions de deux à cinq jours) et 625 pour la formation prud'homale (répartis sur 9 sessions).

Se sont ajoutées 8 Journées de Droit Social (JDS) qui ont accueilli, par séance, entre 50 et 60 conseillers prud'hommes des trois organisations syndicales (445,5 journées stagiaires) et 4 journées d'information-sensibilisation organisées à la demande de la DIRECCTE Ile-de-France) (249 journées stagiaires).

L'ACTIVITÉ DE L'ISST EN 2017 EN QUELQUES CHIFFRES

En 2017, 38 sessions de formation² ont été organisées par l'ISST :

- 29 sessions de formation³ réalisées dans le cadre du congé de formation économique, sociale et syndicale (FESS),
- 9 sessions⁴ dans le cadre de la formation prud'homale ;
- 8 Journées de droit social réparties sur l'année.
- 4 journées d'information-sensibilisation à destination des agents de l'inspection du travail réparties sur l'année.

Ventilation par discipline des sessions de formation (2017)

DISCIPLINE(S)	Nombre de sessions	Pourcentage sur l'ensemble des sessions de formation
Droit	21	55 %
Sciences de l'éducation	7	18 %
Économie	2	5 %
Sociologie et droit	4	11 %
Sociologie et économie	4	11 %
Total	34	100,00 %

² 34 en 2016.

³ 27 en 2016.

⁴ 7 en 2016.

TABLE DES MATIERES

I-	<u>LE CADRE JURIDIQUE DANS LEQUEL S'INSCRIT L'ACTIVITÉ DE L'ISST</u>	<u>4</u>
II-	<u>LES SESSIONS DE FORMATION ORGANISÉES DANS LE CADRE DE LA F.E.S.S. ET DE LA FORMATION DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES</u>	<u>8</u>
III-	<u>LES JOURNEES D'INFORMATION-SENSIBILISATION - DIRECCTE D'ILE DE FRANCE</u>	<u>12</u>
IV-	<u>LA JOURNEE D'ACTUALITES JURIDIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE DE L'ISST</u>	<u>13</u>
V-	<u>LES RENCONTRES IRES-ISST</u>	<u>15</u>
VI-	<u>LA JOURNEE DE L'OBSERVATOIRE DE LA DISCRIMINATION ET DE LA REPRESSION SYNDICALE</u>	<u>16</u>
VII-	<u>LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ISST</u>	<u>18</u>
VIII-	<u>LE PERSONNEL EN POSTE OU ACCUEILLI TEMPORAIREMENT AU SEIN DE L'ISST</u>	<u>20</u>

I- LE CADRE JURIDIQUE DANS LEQUEL S'INSCRIT L'ACTIVITÉ DE L'ISST

Composante interne de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, l'ISST est habilité par arrêté ministériel à assurer la formation sociale, économique et juridique des salarié-e-s membres d'organisations syndicales ainsi que des conseiller-e-s prud'hommes (cf art. L.2145-1 à 13 et R. 2145-1 à 8 du Code du travail pour la F.E.S.S. et art. L. 1442-1 ; D. 1442-1 et D. 1442-2 pour la formation prud'homale).

Créé en 1951 sous la double égide de l'Université de Paris et du Ministère du travail, l'Institut est aujourd'hui un lieu privilégié où s'établissent les liens entre les organisations syndicales et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Comme les neuf autres instituts du travail en France qui sont parties intégrantes d'universités, il délivre un enseignement de niveau universitaire.

L'approche pluridisciplinaire est au cœur du fonctionnement et de la philosophie de l'ISST dont le centre de recherches en sciences sociales – aujourd'hui intégré à l'IDHE.S⁵ (Paris 1 - CNRS) - a accueilli les premiers travaux de recherche sur le travail de Michel Crozier ou encore d'Alain Touraine, engagés à l'instigation de Georges Friedmann.

1) Un institut du travail au sein du réseau des instituts

Il existe en France 10 instituts du travail rattachés à des universités.

- **Deux sont des instituts « nationaux »** (ISST de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et Institut du travail de l'Université de Strasbourg). Ils forment des stagiaires en provenance de l'ensemble des régions. Les représentants confédéraux des organisations syndicales siègent dans les CA.

<https://www.univ-paris1.fr/ufr/isst/>

<http://www-idt.u-strasbg.fr/>

- **Huit sont des instituts « régionaux »**

- L'ISSTO⁶ de l'Université de Rennes-II

<http://www.univ-rennes2.fr/issto>

- L'Institut du travail de l'université de Bordeaux

<https://institutdutravail.u-bordeaux.fr/>

⁵ Institutions et dynamiques historiques de l'Économie et de la Société.

⁶ L'Institut des Sciences sociales du Travail de l'Ouest.

- L'Institut régional du travail de l'Université de Lorraine
<http://www.univ-lorraine.fr/IRT>
- L'Institut régional du travail d'Occitanie de l'Université de Toulouse - Jean Jaurès
<http://irt.univ-tlse2.fr/>
- L'Institut régional du travail d'Aix-Marseille Université (AMU)
<http://irt.univ-amu.fr/>
- L'Institut d'Etudes Sociales de Grenoble, département de la Faculté d'Économie de Grenoble au sein de l'Université Grenoble Alpes
<http://www.arketic.com/sites/ies/>
- L'Institut de Formation Syndicale de l'Université Lumière Lyon 2
<http://ifs.univ-lyon2.fr/>
- L'Institut du travail de l'université Jean Monnet - Saint-Étienne
<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/institut-du-travail.html>

Tous ces instituts sont des composantes internes d'Universités, à l'exception de l'IES de Grenoble qui est un département de la Faculté d'Économie de Grenoble au sein de l'Université Grenoble Alpes.

La coordination de leurs activités s'effectue, depuis début 2009, par l'intermédiaire d'une Conférence des directeurs et d'un bureau constitué de trois représentant-e-s. La Conférence des directeurs est également chargée de représenter les Instituts du travail auprès des organisations syndicales et des organismes de tutelle (Ministère du travail et Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Au-delà de la formation syndicale *stricto sensu*, la dimension universitaire des Instituts du travail apparaît pleinement à travers les nombreuses activités de recherche menées par les enseignant-e-s-chercheur-e-s, l'organisation de colloques et de journées d'études et leur forte implication dans la formation initiale des étudiant-e-s.

2) Une double mission : l'enseignement et la recherche

La Formation économique, sociale et syndicale (F.E.S.S.)

L'institut assure, conformément à ses missions définies à la fois par le Code du travail et le Code de l'éducation, la formation des militant-e-s syndicaux/ales dans le cadre du congé de formation économique sociale et syndicale (F.E.S.S.).

Il a fait l'objet d'une [habilitation](#) délivrée par le Ministère du travail qui détermine la « *liste des organismes dont les stages ou sessions de formation sont consacrés à la formation économique, sociale et syndicale* »⁷.

Les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel bénéficient ainsi, pour leurs militant-e-s, d'un droit de tirage sur des sessions de formation financées, dans le cadre du congé de formation économique, sociale et syndicale par le Ministère du travail et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La formation des conseiller-e-s prud'hommes salarié-e-s

La formation des conseiller-e-s prud'hommes salariés est expressément prévue par le Code du travail (cf art. L. 1442-1 et 2 et D. 1442-1 cod. trav.). L'ISST reçoit, pour ce faire, un [agrément](#)).

La recherche à l'ISST

Même si l'enseignement demeure aujourd'hui la principale mission de l'Institut, le Code de l'éducation a prévu qu'il intervenait plus largement dans le champ de la recherche en sciences sociales (cf art. D. 713-12 du Code de l'éducation).

Les enseignants de l'ISST sont tous rattachés à différents laboratoires de recherche accueillis par l'Université Paris 1 tels que le Département de Droit social ([DDS](#)) de L'Institut de recherche juridique de la Sorbonne ([IRJS](#) – équipe d'accueil CNRS), à l'Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne ([IREDIÉS](#) - EA 4536), au Centre d'économie de la Sorbonne ([CES](#) – Unité mixte de recherche associée au CNRS – UMR - 8174).

Par ailleurs, l'ISST héberge une *équipe de chercheur-e-s⁸ rattaché-e-s à l'IDHE.S* (<http://www.idhe.cnrs.fr/>) (UMR CNRS 8533) depuis janvier 2011, date à laquelle le Laboratoire Georges Friedmann a intégré ce laboratoire.

- Sur l'ensemble de ses sites, l'IDHE.S compte aujourd'hui 60 membres permanent-e-s et 100 doctorant-e-s.

- L'IDHE.S se structure autour de quatre axes de recherche
 - Produits, entreprises, travail et relations professionnelles,
 - Savoirs, capacités et innovations,
 - Capitaux, finances, dette et crédit entre public et privé,
 - Action publique et biens communs.

⁷ Arrêté du 9 janvier 2018 fixant la liste des organismes dont les stages ou sessions sont consacrés à la formation économique, sociale et syndicale

⁸ Marc Lorient, chargé de recherche au CNRS en Sociologie, Marie Buscetto, Professeure en Sociologie et Antonella Corsani, Maître de conférences en Economie, Anne Muller, Maître de conférences en Sciences de l'éducation, tous membres permanents, ainsi que des doctorant-e-s dirigé-e-s par leurs soins.

Les chercheur-e-s rattaché-e-s à l'IDHE.S présent-e-s à l'ISST conduisent leurs recherches autour des thématiques des métiers, du travail et des relations de travail (notamment à partir des questions du genre au travail, des statuts dans l'emploi, des métiers créatifs et artistiques, de la santé au travail, des mutations des relations sociales de travail, du temps de travail et des formes de la rémunération, *etc.*).

Ils et elles participent régulièrement, en fonction de leurs sujets de recherche, aux formations de l'ISST.

Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société

L'IDHE.S est une Unité Mixte de Recherche (UMR 8533) créée en 1997 entre le CNRS et des partenaires universitaires, en regroupant les apports de l'Institut d'Histoire Économique et Sociale (IHES) fondé par Ernest Labrousse, du Centre d'Étude des Croissances fondé par Maurice Lévy-Leboyer et ceux du GDR « Institutions Emploi et Politiques Économiques » fondé par Robert Salais. Depuis, l'IDHE.S a intégré des sociologues venant de différents horizons, ce qui en a fait un laboratoire véritablement interdisciplinaire. L'arrivée en Janvier 2011 du Laboratoire Georges Friedmann (LGF) de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et celle du Laboratoire d'Histoire Economique, Sociale et des Techniques (LHEST) de l'Université d'Évry-Val d'Essonne en Janvier 2013 ont complété cette dynamique.

L'IDHE.S a été évalué en mars 2013 par l'AERES et a obtenu 5 A+.

L'IDHE.S est localisé sur 5 sites universitaires en Ile-de-France : Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Université Paris 8, Université Paris Ouest Nanterre-La-défense, Université d'Évry Val d'Essonne et ENS de Cachan / Saclay.

Il est dirigé par Michel Margairaz, professeur d'Histoire économique à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

➤ L'articulation de l'enseignement et de la recherche à l'ISST

L'un des objectifs de l'ISST est de prolonger les sessions de formation par la recherche ou encore de traduire des recherches en activité de formation.

II- LES SESSIONS DE FORMATION ORGANISÉES DANS LE CADRE DE LA F.E.S.S.⁹ ET DE LA FORMATION DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES.

1) La diversité des thèmes traités

Les sessions durent en général cinq jours, à l'exception des journées de droit social et des formations de formateurs (trois jours). Elles associent approches théoriques et réflexions pratiques. Des spécialistes et professionnel-le-s des sujets enseignés (magistrat-e-s professionnel-le-s, avocat-e-s, représentant-e-s d'institutions – Défenseur-e des droits, CNIL...) sont régulièrement invité-e-s à participer à ces formations universitaires.

Certaines formations intitulées « formations-recherche » sont axées sur un thème nouveau ou encore en débat. La session de formation doit alors permettre de faire émerger une ou des problématiques et de construire une réflexion. Voici deux exemples de stages construits de cette manière :

- [Le défi de la transition robotique](#) , qui s'est déroulé du 6 au 10 novembre 2017,
- [Modes d'organisation du travail](#), qui s'est déroulé du 20 au 24 novembre 2017.

LA CONSTRUCTION D'UNE SESSION DE FORMATION

- Les **thèmes de formation** sont proposés, pour l'année civile, par les organisations syndicales.
- Les enseignant-e-s-chercheur-e-s se positionnent sur une session en fonction de leurs domaines de spécialité et de leurs centres d'intérêt.
- Ils et elles rencontrent les responsables syndicaux afin de se mettre d'accord sur un **programme de formation**.
- Une proposition de « grille » de stage est ensuite élaborée par les enseignant-e-s-chercheur-e-s. Elle intègre la participation de spécialistes, universitaires, chercheur-e-s ou praticien-ne-s.

Les questions d'actualité, en particulier juridiques, occupent une place importante dans les demandes de formations (actualités juridiques, [réformes récentes en droit du travail](#), négociations collectives, santé du travailleur et contrat de travail, salaires et rémunérations, les évolutions en matière d'information et de consultation du CE, le droit social européen, l'évolution de la négociation collective d'entreprise, l'évolution de la formation professionnelle continue).

D'autres sessions de formation ont été consacrées à des thématiques spécifiques comme les discriminations, la mondialisation, les firmes multinationales, l'égalité professionnelle entre femmes et hommes, l'Europe économique et sociale, la transition robotique, le paritarisme et le

⁹ Formation économique, sociale et syndicale.

dialogue social ou encore les aspects nationaux et européens de l'immigration et des politiques migratoires.

La majeure partie des formations se déroule sur 5 jours, durée propice à faire émerger un travail et une réflexion collectifs.

2) L'approche pluridisciplinaire

Les formations délivrées à l'ISST s'inscrivent dans une approche pluridisciplinaire. Si la question du travail est centrale et si le droit occupe une place importante, les approches mobilisées au sein d'une session peuvent être juridiques, philosophiques, historiques, politistes, économiques ou sociologiques.

Le projet pédagogique porté par les enseignant-e-s-chercheur-e-s vise à croiser les approches et à articuler les disciplines afin de nourrir la réflexion des syndicalistes et leur capacité à s'orienter dans un univers toujours plus complexe.

L'articulation entre les disciplines représentées à l'ISST peut structurer l'organisation de la formation. C'est le cas, par exemple, du stage sur [le défi de la transition robotique](#) qui s'est déroulé du 6 au 10 novembre 2017. Coordonnée par une sociologue et une juriste, cette session a croisé des analyses sociologiques, économiques, juridiques et gestionnaires. On peut également citer, à titre d'exemple, la session organisée du 4 au 8 décembre 2017 sur [l'immigration](#), coordonnée par une économiste, qui a fait appel à des analyses historiques, sociologiques économiques et géographiques.

Cette articulation pluridisciplinaire peut aussi se manifester au sein de thématiques plus ciblées telles que les rémunérations, les discriminations ou la formation professionnelle continue.

3) Les sessions de formation des formateurs/trices

Suite au départ à la retraite du maître de conférences en Sciences de l'éducation, un poste de maître de conférences a été ouvert au concours au printemps 2017 et le poste a été pourvu par Anne MULLER (infra, présentation des enseignant.e.s/chercheur.e.s).

Ces sessions s'adressent d'une part à des formateurs/trices débutant-e-s (ingénierie pédagogique et ingénierie de formation) ou expérimenté-e-s (perfectionnement pédagogique).

Eléments principaux de la Fiche du stage « Perfectionnement des pratiques pédagogiques »

- Ce stage est destiné aux militant-e-s syndicaux, formateur/trice-s, animateurs/trice-s de formation qui souhaitent progresser dans leurs pratiques pédagogiques.
- Il a pour objectif d'approfondir et élargir les savoirs et savoir-faire pédagogiques, d'analyser les pratiques pédagogiques, et d'ébaucher des constructions pédagogiques nouvelles.
- Le programme est défini à l'issue de l'analyse d'un questionnaire envoyé au préalable aux stagiaires et ajusté lors de la première matinée en fonction des attentes et des besoins des stagiaires (appropriation de savoirs et savoir-faire, questionnement de situations pédagogiques,

propositions de thématiques, etc.). Ce stage n'a pas pour objet de traiter les difficultés rencontrées en lien avec le contenu des animations – maîtrise des savoirs, questions proprement syndicales, etc.

- Les méthodes pédagogiques reposent sur la réflexivité, la mutualisation des expériences, les documents pédagogiques amenés par les stagiaires en formation.

4) Les Journées de Droit Social (JDS)

Depuis 2009, l'ISST forme au Droit les conseiller-e-s prud'hommes des trois organisations syndicales les plus représentatives au niveau national et interprofessionnel dans le cadre d'une convention-cadre quinquennale signée avec le Ministère du travail.

Un programme de huit journées, intitulé « Journées de Droit Social », a donc été mis en place par les enseignant.e.s-chercheur.e.s en Droit de l'ISST et les référents syndicaux à l'attention d'environ 60 conseiller-e-s prud'hommes des organisations syndicales CGT, CFDT et FO de l'Île-de-France.

THÈMES DES JDS 2017

- La norme applicable à la relation de travail (23 mars 2017)
- L'inaptitude (20 avril 2017)
- La preuve dans le procès prud'homal (11 mai 2017)
- Code civil et droit du travail (22 juin 2017)
- L'évaluation du salarié et l'insuffisance professionnelle (14 septembre 2017)
- La réforme prud'homale (19 octobre 2017)
- Les nouvelles formes d'emploi (7 décembre 2017)
- Les différents congés : régime juridique et rémunération (18 décembre 2017)

Pour consulter le programme des JDS 2017 :

<https://www.univ-paris1.fr/ufr/isst/formation-syndicale-et-prudhomale/journees-de-droit-social/>

5) La formation des conseillers prud'hommes de l'Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe (UGTG)

Un avenant à la Convention cadre quinquennale relative à la formation des conseillers prud'hommes a été signé le 2 décembre 2016 afin de que l'Institut des Sciences Sociales du Travail puisse, à la demande de la Direction Générale du Travail, former les conseillers prud'hommes de l'UGTG.

Deux sessions de formation de cinq jours, prises en charge par Nicole Maggi-Germain, ont été programmées pour former une vingtaine de stagiaires :

- Du 6 au 10 mars 2017
- Du 18 au 22 décembre 2017

Les thèmes de formation, centrés sur le Droit social, ainsi que le *programme pédagogique*, ont été définis en amont.

Trois grandes thématiques ont été retenues pour cette première session :

- la santé au travail
- le droit de la formation professionnelle continue
- les salaires et la rémunération

La deuxième session a été axée sur :

- la réforme de la procédure et du contentieux prud'homaux
- la réforme du droit de la négociation collective

III- LES JOURNEES D'INFORMATION-SENSIBILISATION - DIRECCTE D'ILE DE FRANCE

Le 16 novembre 2016, une convention d'information-sensibilisation a été signée dans le cadre du programme 111 – amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail entre la directrice régionale adjoint de la Direccte IDF et le président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Cette collaboration a permis la réalisation de quatre journées d'information-sensibilisation, de réflexion, partage d'expériences sur la nouvelle réglementation concernant le dialogue social et la négociation collective en direction de publics variés (agents du système d'inspection du travail, partenaires sociaux).

Les **thèmes** retenus ont été les suivants :

- 25 janvier, *Le droit de la négociation collective après la loi « Travail »*, responsable Christophe VIGNEAU, Maître de conférences en Droit social, ISST

- 8 juin, *Le nouveau droit de la représentation du personnel*, responsable Christophe VIGNEAU

- 19 septembre, *La santé au travail et l'obligation de prévention*, responsable Nicole MAGGI-GERMAIN, Maître de conférences en Droit social, ISST

- 14 novembre 2017, *Nouvelles figures du travail aux frontières du salariat*, responsables Lætitia DRIGUEZ, Maître de conférences en Droit social, ISST, et Antonella CORSANI, Maître de conférences en sociologie, ISST

Le nombre de participants a été de **249 personnes réparties sur les 4 journées.**

IV- LA JOURNEE D'ACTUALITES JURIDIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE DE

L'ISST

Le 14 décembre 2017, la Journée d'Actualités Juridique, Economique et Sociale de l'ISST a été animée intégralement par M. Petros STANGOS, Professeur de droit à la Faculté de Thessalonique (Grèce) et Membre et vice-président (2013-2016) du Comité européen des droits sociaux du Conseil de l'Europe.

La conférence était organisée en deux interventions intitulées : *La « faillite du Droit du travail » : décryptage du cas de la Grèce*, puis : *La place du comité européen des droits sociaux dans l'action syndicale*.

La première intervention a consisté à exposer des éléments permettant de comprendre les origines du malaise suscité par la situation grecque, et à expliciter l'idée communément répandue que la Grèce serait largement responsable de la crise de la zone euro. A cet effet, M. Stangos a décrypté l'évolution de la situation du pays en reprenant les étapes : accession de la Grèce à l'état de membre de l'Union économique et monétaire et de la zone euro en 2001 ; crise économique amplifiée par l'impossibilité pour le pays d'avoir recours à la dévaluation monétaire menant en 2009-2010 à demander l'aide financière de l'Union Européenne et du Fonds Monétaire International ; conditionnement des emprunts consentis en 2010 et 2012 par un programme impliquant des réformes structurelles, en vue du redressement de l'économie nationale ; mise en place du *Mémorandum d'entente* (« Memoranda of Understanding » (MoU)) par la Troïka pour concrétiser ce programme en termes juridiques précis ; inclusion dans les MoU d'une obligation d'engagement de la Grèce à réformer son droit du travail, jugé trop rigide, afin de garantir la compétitivité de l'économie et le retour de la croissance par la déréglementation et une flexibilité accrues ; décentralisation de la négociation collective et remise en cause de nombreux standards sociaux. L'intervention s'est conclue par un état des lieux de l'impact agressif de mesures de flexibilisation prescrites à un état surendetté, sans prévoir un équilibrage suffisant par des mesures de sécurisation de l'emploi.

La seconde intervention a été consacrée à expliquer la place du Comité Européen des Droits Sociaux (CEDS) – qui est l'organe de contrôle de l'application des engagements souscrits par les États en vertu de la Charte Sociale Européenne (CSE) – et à exposer les deux procédures par lesquelles il remplit sa fonction : la procédure d'examen des rapports périodiques soumis par les États en matière d'application de la CSE ; la procédure des réclamations collectives, portées contre des États pour violation des dispositions de la CSE. Les entités habilitées à déposer une réclamation sont les syndicats nationaux et européens des travailleurs (et des employeurs), ainsi que des ONG qui sont inscrites dans les registres du Conseil de l'Europe.

M. Stangos a tiré le bilan de 15 ans de fonctionnement de la procédure des réclamations collectives, où plus de deux tiers des réclamations examinées par le CEDS ont été menées par des

syndicats nationaux. L'expérience démontre qu'une fois qu'un syndicat réclamant a obtenu gain de cause, et que la législation ou la réglementation nationale incriminée a été déclarée par le CEDS incompatible avec la CSE, le syndicat ou ses membres, lésés dans leur sphère personnelle et matérielle, utilisent les dispositions conventionnelles, telles qu'interprétées par le CEDS, comme une ressource indispensable à leurs actions politiques et/ou juridiques permettant d'obliger l'État mis en cause à se conformer à ses obligations conventionnelles.

La captation vidéo de la journée ainsi que diverses ressources documentaires relatives à cette conférence sont disponible en cliquant sur ce lien :

<https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/isst/ressources-documentaires/>

V- LES RENCONTRES IRES-ISST

Le 29 juin 2017 ont eu lieu à l'ISST les premières « Rencontres » IRES-ISST sur le thème : « Réformes du travail en Europe : quelle performance, quelles convergences, quelles logiques ? » - [Programme](#).

L'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) est un organisme au service des organisations syndicales représentatives des travailleurs. Sa fonction est de répondre aux besoins exprimés par les organisations syndicales représentatives dans le domaine de la recherche économique et sociale. Il promeut une approche originale des relations entre la recherche et le monde syndical, sur des sujets qui appellent expertise, débat et controverse scientifique. C'est un lieu de recherche, d'expertise sur le monde syndical et pour le monde syndical, engagé dans des activités internationales et européennes, qui contribue à la reconnaissance de la place du travail et du monde syndical.

Cette rencontre a fait écho aux débats qui ont entouré la loi El Khomri et au cours desquels les références aux réformes engagées par les pays européens ont été nombreuses : celles-ci étant présentées par les uns comme la raison de meilleures « performances » en matière d'emploi et de chômage comparativement à la France, par les autres comme la cause du développement du phénomène des travailleurs pauvres et du creusement des inégalités.

Quels sont les objectifs poursuivis ? Quelle est la nature des dispositifs mis en place pour les atteindre ? Quel est finalement l'impact de ces réformes ? C'est tout l'objet de cette rencontre IRES-ISST : faire le point sur les « réformes du marché du travail », s'interroger sur les « performances » affichées par les pays concernés et analyser les mesures prises en France.

Les débats ont associé des chercheurs (économistes, sociologues, juristes) et des responsables syndicaux dans le cadre de trois sessions thématiques. Les échanges ont été nourris par les [travaux publiés dans le numéro spécial de la Chronique internationale de l'IRES](#) ainsi que par les résultats d'études et de recherches réalisées par les enseignants-chercheurs de l'ISST.

Les différentes interventions sont [téléchargeables](#).

VI- LA JOURNEE DE L'OBSERVATOIRE DE LA DISCRIMINATION ET DE LA REPRESSION SYNDICALE

Le 17 octobre 2017 a eu lieu à l'ISST la Journée de l'Observatoire de la discrimination et de la répression syndicales ([ODRS](#)), une journée co-organisée par ISST et l'ODRS.

Cette journée a pris la forme d'un colloque intitulé : « **Discriminer, « gérer », ou promouvoir le syndicalisme, la représentation des travailleurs à l'heure de la « démocratie sociale** ». [Programme](#)

A l'origine de ce colloque, on retrouve le constat suivant : l'actualité sociale est marquée par une intrigante contradiction. La promotion du « dialogue » et de la « démocratie sociale », tout autant que la nécessité de disposer de syndicats « forts et responsables », est régulièrement invoquée, alors même que les atteintes aux libertés syndicales, au droit de grève ou à la liberté de manifester sont de plus en plus vivement dénoncées. Dans le même temps, la préparation des ordonnances sur la réforme du droit travail, et de manière plus secondaire mais non moins emblématique, l'utilisation du référendum à l'initiative des employeurs semblent témoigner d'une certaine défiance, voire d'une volonté de contournement des syndicats.

C'est autour de la question de l'interprétation de cette apparente contradiction que l'ODRS et l'ISST ont décidé de mettre en commun pour la première fois leurs ressources pour inaugurer un nouveau rendez-vous annuel d'échanges et de réflexion entre chercheurs, syndicalistes et praticiens du droit ou des relations professionnelles.

En confrontant les résultats des recherches les plus récentes et les retours d'expérience des acteurs de terrain, cette journée s'est donné comme perspective d'offrir un cadre de réflexion sur le devenir contemporain du syndicalisme et de s'interroger sur les évolutions des formes de discrimination dont il fait l'objet. Entre discriminations et répressions, pratiques de « gestion » du fait syndical et politiques de promotion du « dialogue social », comment rendre compte de manière plus pertinente de ces évolutions apparemment contradictoires ?

Un premier temps de réflexion a été consacré à la présentation des diverses formes d'empêchement de l'activité syndicale et aux façons de les qualifier (discrimination, entrave, répression...).

Un second temps a porté sur l'analyse des dispositifs volontaristes de promotion du « dialogue social » et du syndicalisme, qu'ils émanent des entreprises ou des pouvoirs publics.

En confrontant deux facettes d'une même réalité, souvent traitées séparément dans la recherche ou la pratique des relations professionnelles, la journée a apporté un éclairage original sur les contradictions entre une « démocratie sociale » sans cesse mobilisée dans le discours politique et le « sort » réservé à ceux qui en sont les « acteurs » principaux.

En clôture de cette journée, une table-ronde associant les représentants des organisations syndicales parties prenantes de l'ODRS ont traité des pistes d'action suggérées par ces discussions.

La captation vidéo de la journée est disponible en cliquant sur ce lien : <http://observatoire-repression-syndicale.org/?p=2136#more-2136>

VII- LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ISST

Le Centre de documentation est désormais ouvert en continue de 8h30 à 19 h. Il est dirigé par Anastasios GRIGORAKIS (cf. infra).

En 2017, nous avons eu le plaisir de recevoir en donation les archives et le fonds documentaire de Marcel DAVID et de son épouse, Renée DAVID. Un espace sera spécialement aménagé pour accueillir et valoriser ce fonds.

Les activités du [Centre de documentation](#), organisées autour du monde du travail, sont centrées sur les thématiques abordées durant les sessions de stages de formation syndicale ou les Journées de droit social et sur les thèmes de recherche portés par les enseignant-e-s-chercheur-e-s en droit, en économie, en sociologie et en sciences de l'éducation de l'Institut et de l'IDHE.S.

Stagiaires, syndicalistes, enseignant-e-s-chercheur-e-s, étudiant-e-s préparant une thèse ou un master, chercheur-e-s invité-e-s ont ainsi accès à près de 17 000 ouvrages. Le fonds est également consultable en ligne : <http://catalogue-univ-paris1.fr>. Concernant les périodiques, on compte aussi environ 90 abonnements à des revues consultables sur place, toujours dans les domaines des sciences sociales du travail.

Pour l'année 2017, près de 240 ouvrages ont été achetés afin d'enrichir le fonds documentaire de l'Institut. Parmi les nouvelles acquisitions en « sciences sociales », on peut citer, parmi d'autres :

- Pierre Musso, *La religion industrielle : monastère, manufacture, usine*, Paris, Fayard, 2017.
- Jean-Pierre Durand, *La fabrique de l'homme nouveau : travailler, consommer et se taire ?*, Latresne, le Bord de l'eau, 2017.
- Patrice Flichy, *Les nouvelles frontières du travail à l'ère numérique*, Paris, Seuil, 2017.
- Lucie Goussard, Guillaume Tiffon (dir.) *Syndicalisme et santé au travail*, Vulaines-sur-Seine, Ed. du Croquant, 2017.
- Christian Chevandier, *La guerre du travail : de la crise à la croissance*, Paris, Belin, 2017.
- Pierre Veltz, *La société hyper-industrielle : le nouveau capitalisme productif*, Paris, Seuil, 2017.

Du côté des « ouvrages juridiques » en nouvelles acquisitions, les ouvrages suivants sont à signaler :

- Sylvie Hennion (et alii.), *Droit social européen et international*, 3e édition mise à jour, Paris, PUF, 2017.
- Marie Lafargue, *Les relations de travail dans l'entreprise transnationale*, Issy-les-Moulineaux, LGDJ, 2017.
- Gilles Auzero, *Droit du travail*, 31e édition, Paris, Dalloz, 2017
- Maurice Cohen, Laurent Milet, *Le droit des comités d'entreprise et des comités de groupe : CHSCT, délégation unique du personnel, comités d'entreprise européen*, 13e édition revue et mise à jour, Paris, LGDJ, 2017

Un nouveau rayon « Littérature » a été créé, en collaboration avec Marc Loriol, dans le cadre d'enrichissement de la nature du fonds et suite à la création en 2016 des rayons DVD et BD, bien évidemment toujours orientés sur les thématiques du monde du travail. Le rayon compte aujourd'hui environ 15 livres et semble attirer l'intérêt des lecteurs.

Un travail de réaménagement des rayons a été lancé depuis novembre 2017 afin de dégager des espaces sur les rayons, de mieux préserver les livres mais aussi dans un souci d'amélioration de la présentation des fonds aux usagers du Centre de documentation. Il est prévu que ce travail sera achevé en mi-2018. Par ailleurs, une machine d'étiquetage a été achetée en octobre afin de moderniser l'équipement des livres acquis et faciliter leur localisation sur les rayons.

VIII- LE PERSONNEL EN POSTE OU ACCUEILLI TEMPORAIREMENT AU SEIN DE

L'ISST

1) Le personnel enseignant-chercheur de l'ISST

La direction est assurée depuis septembre 2014 par [Nicole MAGGI-GERMAIN](#), maître de conférences HDR¹⁰ en droit social, élue à ce poste par vote du conseil d'administration du 13 juin 2014. Elle enseigne à l'Institut depuis septembre 1997. Ses domaines de recherche portent sur le Droit du travail, le Droit de la formation professionnelle continue et le Droit de l'emploi public.

À la rentrée 2017, l'ISST a accueilli deux nouveaux enseignants : Anne MULLER, maître de conférences en Sciences de l'éducation, et Joseph MORIN, maître de conférences en Droit privé (Droit social).

Anne MULLER est titulaire d'un doctorat en Sciences de l'éducation obtenu en 2014 à l'Université Paris-Ouest Nanterre la Défense, sous la direction du professeur Philippe Carré. Son sujet de thèse était : « *Des apprentissages infirmiers informels à l'organisation apprenante. Etude des perceptions d'apprentissage et de soutien organisationnel dans deux établissements de santé* ». Après avoir été membre du CREF¹¹, elle est aujourd'hui rattachée à l'IDHE.S (infra).

Joseph MORIN est titulaire d'un doctorat en Droit privé obtenu en 2016 à l'Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, sous la direction du professeur Pierre-Yves Verkindt. Son sujet de thèse était : « *Le régime d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles et la responsabilité civile. Etude d'un régime de responsabilité au cœur de la Sécurité sociale* ». Il est rattaché au [Département de recherche en Droit social](#) de [l'IRJS](#), Institut de recherche juridique de la Sorbonne.

Deux attachés temporaires d'enseignement sont en poste à l'ISST :

Mariachiara MERCORIO termine sa deuxième année comme attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à mi-temps en droit social tandis que Jean-Eudes MAES nous a rejoint en septembre 2017. Il est également ATER à mi-temps en droit social. Ils ont été nommés pour l'année 2017/2018 sur les postes laissés vacants par Agnès Gramain, professeur d'Economie, et Yasmine Siblot, alors MCF en Sociologie.

Jean-Eudes MAES prépare une thèse sous la direction du professeur Grégoire Loiseau (Univ. Paris 1) sur : « *La volonté du salarié, contribution à l'analyse de la subordination juridique* » tandis que Mariachiara MERCORIO travaille sous la direction de Pascal Lokiec (Univ. Paris 10 puis univ. Paris

¹⁰ Habilité à diriger des recherches.

¹¹ EA 1589, Centre de Recherches Education et Formation, Université Paris 10, Paris-Ouest Nanterre la Défense

1) sur « *L'emploi et les restructurations dans l'entreprise en crise. Une analyse de droit comparé franco-italien* ».

Alexia WEISSENBACHER, doctorante en Droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, était attachée temporaire d'enseignement et de recherche jusqu'en août 2017. Elle a soutenu, le 6 octobre 2017, sa thèse sous la direction du professeur Arnaud Martinon sur le thème : « *L'articulation entre convention collective et contrat de travail : Regards sur les transformations de la négociation collective* ».

Diane AUBERT, doctorante en économie à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, était attachée temporaire d'enseignement et de recherche en économie jusqu'en août 2017. Elle a soutenu sa thèse le 20 octobre 2017 sur le sujet : « *On the design of fair environmental fiscal policies with workers heterogeneity: three essays in applied theory* » (Direction Mireille Chiroleu Assouline)

L'équipe enseignante rassemble, à la date de la rentrée universitaire de septembre 2017, dix personnes : six juristes (dont deux ATER à mi-temps), un économiste, une socio-économiste, une spécialiste des sciences de l'éducation et une sociologue en délégation au CNRS :

Marie [BUSCATTO](#), professeure de Sociologie, chercheure à l'IDHE.S (Paris 1 - CNRS), actuellement en délégation au CNRS

Axes de recherche

- Rapports sociaux de sexe dans les mondes des arts et dans les métiers « féminins » ou « masculins ».
- Pratiques, trajectoires et professionnalités artistiques.
- Réflexions épistémologiques sur les méthodes qualitatives.

Antonella [CORSANI](#), enseignant-chercheur, membre de l'IDHE.S -UMR 8533

Axes de recherche

- Mutations du travail et de l'emploi
- Métamorphoses du salariat
- Nouvelles formes d'entreprise coopérative (Coopératives d'Activité et d'Emploi)
- Capitalisme cognitif et Néolibéralisme

Lætitia [DRIGUEZ](#), maître de conférences en droit privé (droit social), spécialiste de droit du travail, droit de l'Union européenne, droit de la concurrence. Chercheur à l'Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne (EA 4536) [IREDIÉS](#) (Paris I)

Axes de recherche

- Droit social international et européen
- Rapports entre droit du travail et droit des affaires
- Droit de l'économie sociale
- Contentieux du travail

Dorothee [GAIRE-SIMONNEAU](#), maître de conférences en droit privé (droit social), chercheuse à l'IRJS [Département Droit social](#) (Paris 1). Spécialités : droit du travail (relations individuelles et collectives). Elle s'intéresse également à la philosophie du droit.

Axes de recherche :

- Droit de la santé au travail
- Philosophie du droit
- Théorie du droit
- Langage et négociation

Nicole [MAGGI-GERMAIN](#), maître de conférences HDR en droit social, chercheuse au laboratoire de recherche « Droit et changement social » (UMR CNRS 6297), Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin, Nantes.

Axes de recherche

- Droit du travail
- Droit de la formation professionnelle continue
- Droit de l'emploi public

Mariachiara [MERCORIO](#), attachée temporaire d'enseignement et de recherche en droit, doctorante en droit privé à l'Université Paris Ouest Nanterre.

Axes de recherche

- Droit du travail
- Droit comparé France - Italie
- Droit de l'emploi

Jean-Marie [MONNIER](#), professeur en économie, chercheur au CES - [Centre d'économie de la Sorbonne](#) (UMR CNRS 8174), spécialiste de la fiscalité.

Axes de recherche

- Dynamique des systèmes fiscaux
- Equité et fiscalité
- Institutions et droit fiscal
- Genre et Politiques familiales
- Dynamique du capitalisme et systèmes de protection sociale

Joseph-Antoine [MORIN](#), Maître de conférences en Droit privé, Centre de Recherche en Droit Social, Ecole de droit de la Sorbonne.

Axes de recherche

- Droit du travail
- Droit de la protection sociale
- Droit de la responsabilité civile

Anne [MULLER](#), maître de conférences en Sciences de l'éducation, membre de l'IDHE.S - UMR 8533

Axes de recherche

- Les apprentissages informels
- L'environnement d'apprentissage, l'organisation apprenante
- L'épistémologie des savoirs
- La professionnalisation

Christophe [VIGNEAU](#), maître de conférences en droit privé, spécialiste du droit social.

Axes de recherche

- Procédure prud'homale
- Maladie/Inaptitude
- Relations collectives du travail

2) Le personnel administratif de l'ISST

L'équipe administrative a été profondément renouvelée (et étoffée) suite au départ de certains agents : *Maïté Bouchareyssas* a été mutée à sa demande, remplacée par Adeline GUBLER, qui occupe aujourd'hui le poste de coordonnatrice des stages sous le statut de contractuelle. Responsable de communication/gestion de projet, Adeline Gubler est titulaire d'un Mastère en communication d'entreprises obtenu à l'ESC Rouen en 2007. Elle a occupé divers postes dans la fonction publique et dans le secteur privé.

Catherine Passieux (documentaliste et chargée de communication) a pris sa retraite. Elle a été remplacée par Anastasios GRIGORAKIS, agent contractuel, lequel, en plus d'une longue expérience professionnelle comme catalogueur-bibliothécaire, est également titulaire d'un doctorat en sociologie préparé sous la direction de M. Kostas Vergopoulos et obtenu à l'Université Paris VIII en 2014 sur le thème « *Les stratégies familiales dans la reproduction et la transformation sociale dans la Grèce d'après-guerre* ».

L'ISST a obtenu un poste d'ingénieur.e d'études qui a été ouvert au concours au printemps 2017. Savine DOSDA, titulaire d'un diplôme de l'Enseignement Supérieur Artistique du 3ème degré en Photographie obtenu à l'École Nationale Supérieure des Arts Visuels La Cambre à Bruxelles en 2000, a rejoint l'ISST le 13 novembre 2017. Elle dispose d'une expérience professionnelle de 11 années, dans la fonction publique et dans le secteur privé, en formation d'adultes et ingénierie de formation. Elle prépare actuellement un Master 2 en arts plastiques à l'université Paris VIII.

Nous avons également accueilli en mars 2017 Agnès PLACIDE, issue du service de la reprographie de Paris 1, qui est venue épauler une partie des agents déjà en poste. Elle assiste aujourd'hui la coordonnatrice des stages, Adeline Gubler, ainsi que Celeste Da Cruz à la reprographie.

Le gardien de l'ISST, *Marc Hurriez*, a pris sa retraite en décembre 2017.

Auréa Moulière (entretien) est en congé maladie.

L'équipe de l'Institut compte toujours parmi ses collaborateurs et collaboratrices : *François Nurit*, responsable administratif de l'ISST depuis le 1^{er} septembre 2014, *Beby Randriamananoro* (gestionnaire), *Céleste Da Cruz* (chargée de la reprographie), *Marie-Laurencine Varon* (accueil).

3) Publications et activités scientifiques 2017 des enseignant-e-s-chercheur-e-s de l'Institut

Diane AUBERT

Articles

"Environmental Tax Reform and Income Distribution with Imperfect Heterogeneous Labor Markets", co-écrit avec Mireille Chiroleu-Assouline (Université Paris 1), *PSE-Working Papers n° 2017-27. R&R*

"Optimal Pollution Taxation, Income Redistribution, and the Need for Education Subsidies" co-écrit avec Frederick van der Ploeg (Université d'Oxford), *travail en cours*.

"Environmental Taxation, Frictional Unemployment and Migration in a Two-Region Model", *travail en cours*.

Ces articles ont été présentés dans les conférences scientifiques suivantes :

Conférence Annuelle de l'Association française des Economistes de l'Environnement et des Ressources. Conférence Annuelle de l'Institut International des Finances Publiques. Séminaire de Recherche de la Chaire d'Economie de l'Environnement et des Ressources Naturelles de l'Université ETH Zurich.

Marie BUSCATTO

Article dans une revue à comité de lecture

« Chroniques de 'carrières'. Des trajectoires créatives sous fortes influences socio-économiques », *Revue Interventions économiques / Papers in Political Economy*, 57, 2017, 1-22.

Direction d'un ouvrage collectif de recherche

Gender in Art Criticism / Du genre dans la critique d'art, Paris, Editions des Archives Contemporaines, 2017 (with / avec M. Leontsini et D. Naudier).

Chapitres d'ouvrages scientifiques

"Doing Ethnography: Ways and Reasons". In Flick U. (ed.) *The SAGE Handbook of Qualitative Data Collection*, London, Sage Publications, 2017, 327-343.

"Trying to get in, getting in, staying in: the three challenges for women jazz musicians". In Halley J., Sonolet D. (dir.) *Bourdieu in Question. New Directions in French Sociology of Art*, 2017, 338-360.

« Genrer la critique d'art : la fabrication d'une reconnaissance minorée des femmes artistes et de leurs œuvres - Introduction ». In Buscatto M., Leontsini M., Naudier D. *Gender in Art Criticism / Du genre dans la critique d'art*, Paris, Editions des Archives Contemporaines, 2017, (avec M. Leontsini et D. Naudier), I-X.

"Jazz Critics: a Man's World! ». In Buscatto M., Leontsini M., Naudier D. *Gender in Art Criticism / Du genre dans la critique d'art*, Paris, Editions des Archives Contemporaines, 2017, 17-27.

Notes de lecture

Se faire contemporain. Les danseurs africains à l'épreuve de la mondialisation culturelle (Paris, Publications de la Sorbonne, 2016). Note de lecture sur l'ouvrage d'Altair Despres, *Sociologie du travail*, 59 (2), 2017.

Performing Civility. International Competitions in Classical Music (Cambridge, Cambridge University Press, 2015). Note de lecture sur l'ouvrage de Lisa McCormick, *Ethnologie française*, 2017, 47 (4), 742-744.

Genre et jeux vidéo (Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2015). Note de lecture sur l'ouvrage de Lignon Fanny (dir.), *Ethnologie française*, 47 (1), 2017, 166-168.

Communications scientifiques

"Using the Research Question to Ground Rigorous Research", *Merging Methods – Qualitative Methods Network Invited Session*, International Conference (Un)making Europe, Athens, Greece, August 29th – September 1st, 2017.

« Les réformes récentes du marché du travail en Italie, Espagne et Allemagne : quelles convergences, quelles spécificités ? » (présidence / discussion), *Rencontres IRES/ISST*, 29 juin 2017.

Direction d'un programme de recherche

- Conception, organisation et direction du projet de recherche « Inégalités sexuées, de classe et de « race dans les écoles d'art : entre reproduction et transgression » (2017/2018). Projet financé par le GIS Institut du Genre du CNRS (en collaboration avec une équipe de 4 chercheur-e-s).

Membre de comités scientifiques permanents

- Membre du comité de rédaction de la revue académique anglophone internationale *Qualitative Sociology Review* (depuis 2007).
- Membre du comité de rédaction de la revue académique anglophone internationale *Music and Arts in Action* (depuis 2011).
- Membre du conseil scientifique (2015-2017), puis du comité de rédaction (depuis 2017) de la revue académique francophone internationale *Recherches sociologiques et anthropologiques*.
- Membre du conseil scientifique de la revue académique lusophone internationale *Todas as Artes* (depuis 2017).
- Membre du comité de lecture de la revue *Genre, sexualité et société* (depuis 2012).
- Membre du comité de lecture de la revue *Epistrophy* (depuis 2014).
- Membre du comité scientifique des *Journées Internationales de Sociologie du Travail* (depuis 2003).
- Membre élue du bureau du réseau *Qualitative Methods* de l'Association Européenne de sociologie (depuis 2005).
- Membre du comité directeur du Réseau de recherche international et pluridisciplinaire « Marché du travail et Genre » (Mage) (depuis 2010).
- Membre du Comité scientifique de la collection *Ethnographies plurielles* aux Presses Universitaires Paris Ouest, Société d'Ethnologie française (depuis 2016).
- Membre fondateur de l'*Axe transversal sur le Genre de Paris 1* (depuis juin 2008).

Membre de comités scientifiques ponctuels

- Colloque international *Ethnographies et engagements*, Rouen, Université de Rouen / SEF, 8 -9 novembre 2017.
- European Sociological Association International Conference, "Qualitative Methods" Network, Athens, Greece, August 28th - September 1st, 2017.
- Colloque international *Sexe et genre dans la culture : production, médiation et consommation*, Lyon, ENS Lyon / Ministère de la Culture, 18-20 janvier 2017.

Expertise scientifique (revues, projets, ouvrages, H.D.R.)

- Rapporteuse extérieure ponctuelle pour 28 revues à comité de lecture dont 14 étrangères : *Qualitative Research* (Grande-Bretagne) ; *Qualitative Sociology* (Etats-Unis) ; *Sociologie et sociétés* (Canada) ; *Enfances, Familles, Générations* (Canada) ; *Communication* (Canada) ; *European Educational Research Journal* (International) ; *Espace temps.net* (Suisse) ; *Recherches sociologiques et anthropologiques* (Belgique) ; *Relations industrielles/Industrial Relations* (Canada) ; *Recherches Qualitatives* (Canada) ; *Higher Education* (International) ; *Négociations* (Belgique) ; *Recherches Féministes* (Canada) ; *Interventions économiques / Papers in Political Economy* (Canada) ; *Ethnologie*

française ; *Sociologie de l'art* ; *Formation Emploi* ; *Genre, sexualité et société* ; *Regards sociologiques* ; *Sociétés contemporaines* ; *SociologieS* ; *Socio* ; *Travail et Emploi* ; *Economies et Sociétés* ; *Revue française de pédagogie* ; *Sciences Sociales et Sport* ; *Interrogations* ; *Retraite et société*.

- Experte scientifique ponctuelle : A.N.R. ; Min. de la culture ; M.S.H. de Paris ; M.S.H. en Bretagne ; Institut Emilie du Châtelet ; Univ. Bordeaux 3 ; Univ. Paris 8 ; Univ. de Nice ; Univ. de Reims ; Univ. d'Angers ; Laboratoire de l'égalité ; Région Haute Normandie (Axe recherche) ; *Sage Handbook of Qualitative Data Analysis* (ed. by U. Flick) ; *Qualitative Research*, Sage 3rd and 4th editions (ed. by D. Silverman), *SAGE Handbook of Qualitative Data Collection* (ed. by U. Flick) ; Presses Universitaires de Rennes ; ENS Editions.

Valorisation de la recherche

« Quelle égalité femmes-hommes dans les musiques actuelles ? », Table ronde *Les femmes haussent le son*, Transmusicales de Rennes, 9 décembre 2017.

« La féminisation des professions supérieures aux XX^{ème} et XXI^{ème} siècles », Table ronde *Parcours professionnels des femmes. Réussites, résistances*, Palais de la justice, 30 novembre 2017.

« Pourquoi les Victoires du jazz n'ont nommé aucune femme cette année ». Citations d'une interview dans une chronique d'Aliette Delaleu réalisée pour la Matinale de *France musique*, 23 octobre 2017.

« Le jazz ne s'accorde pas encore en genre ». Citations d'une interview dans un article de Thierry Raboud paru dans le journal *La Liberté*, 28 octobre 2017.

« Le sexisme, corde sensible du jazz ». Citations d'une interview dans un article de Safouane Abdessalem paru dans le magazine *Café Babel*, 24 juillet 2017.

« Le jazz au féminin ». Emission *Magnétique*, Espace 2 (radio suisse). Entretien réalisé par Benoît Perrier, 6 avril 2017.

« Actrices : la crise de la cinquantaine ». Citations d'une interview dans un article de Christophe Carrière paru dans le magazine *L'Express*, 22 mars 2017.

« Le jazz au prisme du genre ». Rencontre publique *L'enseignement musical au prisme du genre*, Conservatoire à Rayonnement Départemental de Pantin, 4 mars 2017.

Antonella CORSANI

Projets scientifiques

I-WIRE Independent Workers and Industrial Relations in Europe (Projet VP/2015/004 European Commission). Projet Européen piloté par l'Université de Milan. Équipe Française CNRS : Marie-Christine Bureau, Antonella Corsani, Bernard Gazier, 2016 -2018.

« Des formes émergentes de travail et de coopération appliquées aux processus de l'innovation » contrat de recherche OrangeLab, Équipe : Marie-Christine Bureau, Antonella Corsani, Michel Lallement, Guillaume Lecoœur, 2016- 2017.

Chapitres d'ouvrages

M-C. Bureau, A. Corsani, *The French Business and Employment Co-operative: An Autonomy Factory?* E. Armano, A. Bove, A. Murgia, (eds), *Mapping Precariousness, Labour Insecurity and Uncertain Livelihoods: Subjectivities and Resistance*, London & New York, Routledge Taylor & Francis Group, 2017, p.60 -69

A.Corsani, *Le revenu inconditionnel d'existence pour la société de l'activité*. In Ch. Fourel & A. Caillé (eds), *Le Moment Gorz*, Paris, Le Bord de l'Eau, 2017, p. 300-307

Conférences sur invitation

« Repenser le travail, repenser l'entreprise : une expérience parisienne » Conférence d'ouverture au Colloque International : L'emploi à l'épreuve des territoires : Reconversions Economiques et Changement Social. UPJV-CNRS, Amiens, le 22 novembre 2017.

« Coopérative d'Activité et d'Emploi : la Fabrique de l'Autonomie », en collaboration avec M-C. Bureau, Séminaire Manucoop *En Communs*, Mutuelle de travail/Travail des Communs : regards croisés, Paris, le 11 mai 2017.

« Du désir d'autonomie à l'indépendance. Une perspective socio-historique ». En collaboration avec M-C. Bureau, DARES, le 24 mars 2017.

Participation à une Table Ronde

Conférence-débat (Antonella Corsani, Christophe Fourel, Anselm Jappe, Roger Sue) : Actualité de la pensée d'André Gorz, penseur de l'économie autrement, dans le cadre de « Les journées de l'économie autrement », Dijon, 24-25 novembre 2017.

Organisation d'une journée d'études

Les rencontres IRES-ISST. Reformes du marché du travail en Europe : quelles performances, quelles convergences, quelles logiques ?

Journée organisée en collaboration avec Laetitia Driguez et Frédéric Lerais, Bourg-la-Reine, 29 juin 2017.

Intervention dans la Journée d'Études : « Les nouveaux travailleurs indépendants en Europe »

Valorisation de la recherche/ Autres Publications

Entretien, « Pour un revenu d'existence distributif. À partir d'André Gorz », propos recueillis par Emmanuel Dessendier, *ECOREV*, n. 45 (2), 2017, p. 95-103.

Rapport de recherche

« Des formes émergentes de travail et de coopération appliquées aux processus de l'innovation », Rapport Final, Décembre 2017, en collaboration avec M.C. Bureau, M. Lallement, G. Lecoeur, 43 pages.

Lætitia DRIGUEZ

Notes d'arrêts

- CJUE, 10 novembre 2016, aff. C-548/15, de Lange : Aide fiscale à la formation professionnelle liée à l'âge et discrimination : *Europe* jan. 2017, comm. 21
- CJUE, 15 novembre 2016, aff. C-258/15, Salaberria Sorondo : Âge limite d'accès à un concours de police : *Europe* jan. 2017, comm. 22
- CJUE, 17 novembre 2016, aff. C-216/15, Betriebsrat der Ruhrlandklinik : Notion de travailleur intérimaire : *Europe* jan. 2017, comm. 23
- CJUE, 24 novembre 2016, aff. C-443/15, Parris : Différence de traitement en raison de l'orientation sexuelle : *Europe* jan. 2017, comm. 24
- CJUE, 24 novembre 2016, aff. C-454/15, Webb-Sämann : Protection des travailleurs contre l'insolvabilité de leur employeur : *Europe* jan. 2017, comm. 25
- CJUE, 1^{er} décembre 2016, aff. C-395/15, Daouidi : Discrimination en raison du handicap : *Europe* fév. 2017, comm. 79
- CJUE, 21 décembre 2016, aff. C-539/15, Bowman : Inégalité de traitement fondée sur l'âge : *Europe* fév. 2017, comm. 80
- CJUE, 21 décembre 2016, aff. C-201/15, AGET Iraklis : Licenciements collectifs : *Europe* fév. 2017, comm. 81
- CJUE, 1^{er} février 2017, aff. C-430/15, Tolley : Exportabilité d'une prestation maladie : *Europe* fév. 2017, comm. 147
- CJUE, 9 février 2017, aff. C-443/16, Rodrigo Sanz : Rupture d'égalité à l'encontre des travailleurs en CDD : *Europe* fév. 2017, comm. 154
- CJUE, 9 mars 2017, aff. C-406/15, Milkova : Mesures positives en faveur des travailleurs handicapés : *Europe* mars 2017, comm. 198
- CJUE, 14 mars 2017, aff. C-188/15, Bougnaoui et aff. C-157/15, Achbita : Port du foulard islamique dans l'entreprise : *Europe* mars 2017, comm. 199
- CJUE, 6 avril 2017, aff. C-336/15, Unionen : Transfert d'entreprise et ancienneté des travailleurs cédés : *Europe* juin 2017, comm. 237
- CJUE, 27 avril 2017, aff. C-620/15, A-Rosa Flussschiff : Portée des formulaires A1 : *Europe* juin 2017, comm. 227
- CJUE, 27 avril 2017, aff. jtes C-680/15 et C-681/15, Asklepios Kliniken : Transfert d'entreprise et clauses dynamiques de renvoi aux conventions collectives : *Europe* juin 2017, comm. 238
- CJUE, 22 juin 2017, aff. C-20/16, Bechtel : Convention franco-allemande sur les double-impositions : *Europe* août-sept. 2017, comm. 305

- CJUE, 22 juin 2017, aff. C-126/16, Federatie Nederlandse Vakvereniging: Cession d'entreprise en difficulté dans le cadre d'un pré-pack: *Europe* août-sept. 2017, comm. 317.
- CJUE, 13 juillet 2017, aff. C-89/16, Szoja : Coordination des régimes de sécurité sociale : *Europe* oct. 2017, comm. 359
- CJUE, 13 juillet 2017, aff. C-354/16, Kleinsteuber : Pensions de retraite des travailleurs à temps partiel : *Europe* oct. 2017, comm. 372
- CJUE, 18 juillet 2017, aff. C-566/15, Erzberger: Cogestion dans les sociétés mères en Allemagne : *Europe* oct. 2017, comm. 373
- CJUE, 19 juillet 2017, aff. C-143/16, Abercrombie & Fitch Italia Srl : Mesures en faveur de l'emploi des jeunes : *Europe* oct. 2017, comm. 374
- CJUE, 20 juillet 2017, aff. C-416/16, Piscarreta Ricardo: Transfert d'entreprise publique à une municipalité et poursuite des contrats de travail des salariés absents : *Europe* oct. 2017, comm. 375
- CJUE, 20 juillet 2017, aff. C-416/16, Piscarreta Ricardo: Transfert d'entreprise publique à une municipalité et poursuite des contrats de travail des salariés absents : *Europe* oct. 2017, comm. 375
- CJUE, 26 juillet 2017, aff. C-175/16, Hälvä: Dérogation aux règles sur le temps de travail : *Europe* oct. 2017, comm. 376
- CJUE, 7 septembre 2017, aff. C-174/16, H c/ Land Berlin : Droit au congé parental : *Europe* nov. 2017, comm. 429
- CJUE, 13 septembre 2017, aff. C-569/15, X et C-570/15, X. : Travail salarié dans deux Etats membres : *Europe* nov. 2017, comm. 412
- CJUE, 21 septembre 2017, aff. C-149/16, Socha et aff. C-429/16, Ciupa : Licenciements collectifs : *Europe* nov. 2017, comm. 430
- CJUE, 19 octobre 2017, aff. C-531/15, Otero Ramos : Travailleuses enceintes ou allaitantes et charge de la preuve : *Europe* déc. 2017, comm. 476
- CJUE, 19 octobre 2017, aff. C-200/16, Securitas : Transfert d'entreprise : *Europe* déc. 2017, comm. 477

Activités d'expertise scientifique

Le but non-lucratif en droit de l'Union européenne, Paris, Alternatives Economiques, novembre 2017, Etude commandée par MGEN, 111 p. (version anglaise : *Not-for-profit entities under European Union Law*).

Organisation de la recherche

Les rencontres IRES-ISST, 29 juin 2017, sur le thème : « : les réformes du marché du travail en Europe : quelles performances ? Quelles convergences ? Quelles logiques ? Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Bourg-la-Reine, 29 juin 2017. Colloque pluridisciplinaire co-organisé avec Antonella Corsani (Université Paris I - ISST), Frédéric Lerais (IRES) et Catherine Sauviat (IRES).

Communications scientifiques (invitées)

29 juin 2017 : « **La redéfinition du rôle de la négociation collective** », intervention dans le cadre de la première journée d'étude IRES-ISST sur le thème : les réformes du marché du travail en Europe : quelles performances ? Quelles convergences ? Quelles logiques ? Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Bourg-la-Reine, 29 juin 2017.

12 décembre 2017 : « **La motivation du licenciement** », intervention dans le colloque « Ordonnances "Macron" et normes supra-légales. Réflexions relatives à la conformité des ordonnances du 22/09/2017 aux normes "supérieures" », Colloque du 12 décembre 2017 aux Archives Nationales, Pierrefitte-sur-Seine, Université Paris 8.

Participation à des groupes de recherche à financement public

2017-2018 : « *Le renouvellement de l'analyse des pratiques anticoncurrentielles : une approche pluridisciplinaire et comportementale* », financé au titre de la politique scientifique de l'Université Paris I. – Présentation du projet dans le cadre d'un séminaire de recherche du laboratoire PRISM, 11 décembre 2017.

Interactions avec les acteurs socio-économiques

8 juin 2017 : Exchange of views on the report 'Non-profit is a European Issue for the Social Economy' - Présentation des recherches sur le but non lucratif dans le droit de l'Union européenne devant le **Comité économique et social européen**, groupe III, Social Economy Category, Bruxelles

Dorothee GAIRE-SIMONNEAU

Articles

« L'impact du numérique en entreprise : réflexions autour des relations collectives de travail », RJS, décembre 2017, p. 877.

« La « loi travail » ou la fin d'un rêve : la démocratie délibérative sabotée », RJS, juillet 2017, p. 530.

Notes sous arrêts

« Absence de suivi médical... Vous avez dit grave ? », *JSL*, n°432, mai 2017, p. 23.

« Expertises dans les entreprises à structure complexe : le comité d'établissement dans la tourmente », *Les Cahiers sociaux*, n°295, avril 2017, p. 187.

« L'obligation de reclassement d'un salarié inapte reste une obligation de moyen », *JSL*, n°428, mars 2017, p. 24.

Marc LORIOU

Chapitres d'ouvrage scientifique

“Appropriation and acculturation in the French debate on mental health at work of anglo-saxon clinical categories (stress, burn out and mobbing)” in *Psychosocial Health, Work and Language: International Perspectives towards their Categorizations at Work*, Cassilde, Stéphanie, Gilson, Adeline (Eds.), Springer International Publishing, 2017, p 93-111.

« La « carrière morale » et la construction des problèmes sanitaires et sociaux », dans : *Erving Goffman et le travail Social*, Dahlia Namian et Stéphanie Garneau (dir), Presses de l'Université d'Ottawa, 2017, p.89-102.

« Les régulations collectives du mal-être au travail et la prise de substances psychoactives », dans *Se doper pour travailler*, S/dir. Renaud Crespin, Dominique Lhuilier, Gladys Lutz, Eres, Col « Clinique du travail », ISBN : 978-2-7492-5459-3, 2017, p 259-276.

« Stress, souffrance et RPS : Constructions profanes, constructions syndicales et constructions expertes », dans *Syndicalisme et santé au travail*, Guillaume Tiffon et Lucie Goussard (dir.), Les éditions Le Croquant, 2017, p 107-118.

Articles dans des revues à comité de lecture

“A sociological stance on fatigue and tiredness: Social inequalities, norms and representations”, *Clinical Neurophysiology*, 47(2), 2017, p. 87-94.

“The collective regulation of SMAC workers’ passion and involvement, *Sociologia del Lavoro*, n°145, 2017, p. 168-183.

« Sofrimento e queixas de estresse no trabalho. Uma leitura pela fragilização dos ofícios e dos coletivos », *Trabalho & Educação*, Volume 26, n°2, 2017, (en ligne).

« Le jeu comme amusement et comme contestation », *Les Mondes du travail*, n° 19, 2017, pp.95-104.

Articles dans une revue sans comité de lecture

« Souffrance : un monde du travail de plus en plus pathogène ? », *Progressistes*, n°17, 2017.

« Numérisation de l'économie et transformations du travail », *Les Cahiers Français*, n° 398, 2017, p. 2-7.

« M. Macron et les fainéants. De quelle « création de valeur » du travail parle-t-on? », *Tribune, L'Humanité* du 21/09/2017

« Le travail : des gens, des sentiments, des communautés de destin... », *Tribune, Libération* du 26/05/2017.

« Les ambivalences de la passion pour le travail », *Bulles de Savoirs* (revue en ligne, <http://bullesdesavoir.com/2017/04/05/les-ambivalences-de-la-passion-pour-le-travail/>), 5 avril 2017, Rubrique « Sciences Sociales ».

Notes de lecture

Rachel Sherman, *Uneasy Street. The Anxieties of Affluence* », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, 2017, mis en ligne le 29 octobre 2017, URL : <http://journals.openedition.org/lectures/23673>

La santé des artisans. De l'acharnement au travail au souci de soi, d'Olivier Crasset, PUR, dans *Les mondes du travail*, 2017, n° 20.

Ethnographie du Quai d'Orsay. Les pratiques des diplomates français, de Christian Lequesne, Editions du CNRS, dans *Les mondes du travail*, 2017, n° 20.

Collectif du 9 août, *Quand ils ont fermé l'usine. Lutter contre la délocalisation dans une économie globalisée*, Lectures [En ligne], Les comptes rendus, 2017, mis en ligne le 01 juin 2017.

« Aurélie Adler, Maryline Heck (dir.), *Écrire le travail au XXI^e siècle. Quelles implications politiques ?* », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, 2017, mis en ligne le 30 janvier 2017, consulté le 31 janvier 2017. URL : <http://lectures.revues.org/22196>

Rapport de recherche

Le rapport au travail des jeunes, Revue de la littérature, INJEP, 101 p., 2017.

Communications scientifiques

La pluridisciplinarité et l'étude sociologique des RPS. Université d'été pluridisciplinaire et internationale sur le Travail, Bordeaux du 7 au 9 juillet 2017.

« Nécessité et difficultés de l'interdisciplinarité dans l'étude du stress et des RPS au travail. Migration des concepts médicaux et sociologique ». Colloque international « Les SHS face à l'interdisciplinarité dans les recherches en santé », à la MSH Paris Nord, les 11 et 12 décembre

- Conférence : Colorations émotionnelles des situations de travail et gestion collective des risques, colloque " Réinterroger la pertinence de la notion de risque pour aborder la santé au travail et le travail". Paris les 23 et 24 Mars 2017.

Conférence plénière : Transformation des organisations et santé au travail : Quelles attentes des acteurs ? Quelles démarches ? Quels résultats ? 6^{ème} Matinée TIS (Travail, Innovation, Santé) organisée par l'iaelyon le 6 avril 2017.

Organisation, avec Sophie Bernard, du colloque GIS GESTES intitulé « *Travailleurs individualisés, précarisés ou isolés : quelles coopérations ? Quels collectifs ?* » à la MSH Paris Nord, juin 2017.

Conférence « Être heureux au travail permet-il d'être plus performant ? » 12^{ème} édition du Forum National des Associations & Fondations, le 18/10/2017 à Paris, Palais des Congrès.

« Que signifie la passion au travail ? Engagement et collectifs de travail », séminaire SENSE (*Sociology and Economics of Networks and Services*) du département de sciences sociales d'Orange Labs, à Châtillon le 19/12/17.

Jean-Eudes MAES

« Caméra factice, préjudice réel », *Cahiers sociaux*, décembre 2017

Nicole MAGGI-GERMAIN

Direction / Coordination d'ouvrages

Coordinatrice du 5e tome, *Cambios en las relaciones colectivas y nuevos retos para la representación de los trabajadores* (France, Espagne, Belgique, Portugal, Argentine), des Actes du Congrès inaugural du réseau CIELO (30 sept.-1er oct. 2017), publiés sous la direction de L. Mella Méndez, ed. Peter Lang, 299 p.,

<https://www.peterlang.com/view/product/80122?rskey=6mz9BG&result=5>

Valorisation de la recherche

INTERVIEWS

Presse/médias français

« Coup d'envoi pour le compte personnel d'activité », *Revue Actuel-RH*, 12 janvier 2017

Articles publiés dans des ouvrages collectifs étrangers

« Les droits attachés à la personne, une nouvelle catégorie de droits sociaux ? L'exemple du compte personnel d'activité », in L. Mella Méndez et L. Serrani, *Los actuales cambios sociales y laborales: nuevos retos para el mundo del trabajo*. Libro 1: Cambios tecnológicos y nuevos retos para el mundo del trabajo (Portugal, Espagne, Colombie, Italie, France), ed. Peter Lang, 463 p., p. 419-432

<https://www.peterlang.com/view/product/80122?rskey=6mz9BG&result=5>

Articles publiés dans des revues françaises à comité de lecture

« La place des instituts du travail dans la formation prud'homale : contribution à la construction d'une université ouverte », écrit en collaboration avec Valérie Lacoste-Mary, Directrice de l'Institut du travail de Bordeaux, *Droit social* juillet, n° 7/8, p. p. 594-598

Direction de projet de recherche

Direction du projet validé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt politique travail Année 2017-2018 proposé par la Direccte Ile de France (Direction générale des entreprises, de la concurrence, de la

consommation du travail et de l'emploi). Soutien aux actions partenariales en matière de santé au travail et de développement du dialogue social en Ile de France.

Thème : l'insertion et les faits religieux en entreprise.

Organisation d'une Journée d'Actualités juridique, économique et sociale

Conférence de Petros STANGOS, Professeur de droit à la Faculté de Thessalonique (Grèce) et Membre et vice-président (2013-2016) du Comité européen des droits sociaux du Conseil de l'Europe. M. Stangos est intervenu sur deux thèmes : *La « faillite du Droit du travail » : décryptage du cas de la Grèce* et *La place du comité européen des droits sociaux dans l'action syndicale*. Conférence organisée le 14 décembre 2017 à l'ISST.

<https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/isst/ressources-documentaires/>

Communications dans des colloques internationaux

7^e Congrès triennal de l'Association belge francophone de science politique, « L'État face à ses transformations », Mons (Belgique), 3-4 avril 2017.

Transformer les codes/lois/normes du travail : quels enjeux ? **Discutante** dans le cadre du premier panel de la section 14 (État social, droit du travail et relations professionnelles : quelles reconfigurations en Europe ?), lundi 3 avril 2017

Réseaux scientifiques internationaux

Depuis 2015, Membre du Comité exécutif international du réseau collaboratif CIELO (Communauté pour la recherche et les études sur le travail et le champ professionnel (<http://www.cielolaboral.com/fr/>))

Depuis 2017, Membre du Comité scientifique de la revue numérique bimestrielle *Professionalità studi*, dirigée par Giuseppe Bertagna, Professeur en Sciences de l'éducation à l'Université de Bergame, et Michele Tiraboschi, Professeur de droit du travail à l'Université de Modène et de Reggio Emilia –

<http://riviste.gruppostudium.it/professionalit%C3%A0/professionalit%C3%A0-studi>

Membre du Comité scientifique de la collection « Monografias derechos social y empresa » de la maison d'édition espagnole Dykinson

(http://www.dykinson.com/libros/colecciones_dykinson/)

Membre du Comité scientifique international de ADAPT, association créée en 2000 par Marco Biaggi afin de développer les études et les recherches internationales autour des questions du travail (<http://englishbulletin.adapt.it/members-of-adapt-international-scientific-committee/>)

Membre du comité scientifique du colloque international de Porto (Portugal), 13-14 juillet 2017 "International Congress Labour 2030. Rethinking the future of work" organisé par le réseau professionnel CIELO en partenariat avec la Law Academy et la Associação de Jovens Juslaboralistas. <http://www.labour2030.eu>

Mariachiara MERCORIO

Thèse

Inscription en 5^{ème} année de Doctorat en Droit Privé à l'Université Paris Ouest Nanterre.

Thèse intitulée *L'emploi et les restructurations en droit comparé franco-italien* et co-dirigée par Monsieur le Professeur Pascal Lokiec et par Monsieur le Professeur Luca Tamajo dans le cadre d'une cotutelle de thèse mise en place avec l'Université de Naples Federico II (Italie).

Articles

Le licenciement pour motif objectif : une nouvelle interprétation de la Cour de cassation Italienne, *Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale*, 2/2017, p. 112.

Il licenziamento per motivi economici in Francia, *Diritti Lavori Mercati* 2/2017, p. 455.

Intervention dans un Colloque

« L'évolution du licenciement pour motif économique en Italie », Journées d'études IRES-ISST

Jean-Marie MONNIER

Livre

Parlons dette en 30 questions, 2^e édition, La Documentation Française, Paris

Articles

« Le nouveau capitalisme et l'évitement fiscal », *Revue française de finances publiques*, n° 138, mai 2017, pp. 49-55.

Chapitre dans un ouvrage collectif

Jean-Marie Monnier et Carlo Vercellone, « Le revenu de base comme revenu primaire », in Guillaume Allègre et Henri Sterdyniak (coord.), *Faut-il un revenu universel ? L'état du débat*, OFCE, Paris, 2017, pp. 86-100, <http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf-articles/actu/ebook-03-2017.pdf>

Jean-Marie Monnier, « L'investissement public local et la recentralisation de la sphère financière publique », in Marc Leroy (dir.), *L'autonomie financière des collectivités territoriales*, Economica, Paris, 2017, pp. 267-280.

Communications dans des colloques nationaux et internationaux

« Le regard de l'économiste », *La main (in)visible du droit, étude des rapports entre droit et économie*, Colloque international organisé par Le Centre de recherche Versailles Saint-Quentin Institutions Publiques (VIP) et Fondafip, Université de Versailles Saint Quentin, 18 et 19 décembre 2017.

« La fiscalité du numérique, approche méthodologique », *Globalização, economia digital e desenvolvimento sustentavel*, Colloque international organisé par l'Université de Lisbonne, le Tribunal de Contas, Fondafip, Lisbonne, 30 juin 2017.

Jean-Marie Monnier, animation de la table-ronde « Questionner les performances du marché du travail au regard des réformes », Les rencontres IRES-ISST, ISST, Bourg-la-Reine, 29 juin 2017.

"Evasion fiscale et numérique", Colloque Les finances publiques et l'État à l'heure du numérique et de la métropolisation, organisé par FONDAFIP et Le Débat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Lundi 27 mars 2017.

« Les financements du revenu de base à l'âge du capitalisme cognitif. Approche méthodologique », *Le Revenu universel, un nouveau rapport social*, Colloque organisé au Sénat, Paris, 8 février 2017.

Participation à la conférence-débat organisée par Fondafip « Le principe de territorialité de l'impôt », Université Paris1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 7 décembre 2016.

Valorisation de la recherche

Participation à la table-ronde « Quel financement pour l'Etat ? », *Printemps de l'économie 2017, Session 5*, Ministère de l'Economie et des finances, Amphithéâtre Pierre-Mendès-France, Lundi 20 mars 2017.

« Notre fiscalité est très complexe », *L'Alsace*, 13 avril 2017, p. 3.

Joseph-Antoine MORIN

Communications dans des colloques nationaux et internationaux

« Comité social et économique et normes supra- légales : premier regard », colloque « Ordonnances Macron et normes supra-légales, réflexions relatives à la conformité des ordonnances du 22/9/17 aux normes « supérieures » », organisé par l'université Paris 8, du 12 décembre 2017.

Anne Muller

Chapitres d'ouvrage scientifique

Muller, A. (2017). Le recours au e-Learning informel par les infirmiers en situation de travail : dépannage ou formation professionnelle. In Las Vergnas, O. (Dir.), *Le e-Learning informel*. Paris : Éditions des Archives Contemporaines.

Co-coordination (en cours) d'un numéro pour la revue « SpécifiCITÉS. Centre de recherches en Education Formation (CREF, EA1589). Directeur de la publication : Alain Vulbeau.

Publication d'un ouvrage ciblant les savoirs anatomiques, physiologiques et cliniques indispensables aux étudiants et professionnels infirmiers.

Muller, A. (2017). *Fiches anatomie-physiologie*. Paris : Masson.

Articles dans des revues à comité de lecture

- Muller, A. (2017). L'apprentissage informel. *Santé mentale*. 64-65.
- Gross, O., Muller, A., Rothan-Tondeur, M., & Verheye, J.C. (2017). Les patients, acteurs de la recherche en soins. *Soins*, (812), 36-38.

Projets de recherche

- Direction d'un projet de recherche pour la CFTC financé par l'agence d'objectif de l'Ires, sur le thème : « *Nouvelles formes d'emploi et syndicalisme : Quels moyens d'actions et quelles*

protections vis-à-vis de ces travailleurs ». Le projet –accepté– déposé le 7 juillet 2017, s’achèvera au quatrième trimestre 2018.

- Participation au projet validé dans le cadre de l’appel à manifestation d’intérêt politique travail Année 2017-2018 proposé par la Direccte Ile de France (Direction générale des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l’emploi). Soutien aux actions partenariales en matière de santé au travail et de développement du dialogue social en Ile de France.

Thème : l’insertion et les faits religieux en entreprise.

Expertises de projets de recherche

Expertise visant l’émergence d’enseignants chercheurs bi-appartenants dans les domaines universitaires et professionnels pour l’enseignement de la recherche par des professionnels de santé, membre de jury à l’ARS Ile de France

Expertise de soumissions pour la 11ème Conférence Internationale Fine-Europe « La formation et l’exercice infirmier : De la vision à l’action dans un monde en mouvement ». Malte, 21-23 février 2018

Valorisation de la recherche

Campus Picpus. Centre de Formation Continue de l’AP-HP : Management et Pratiques Professionnelles pour le Personnel Hospitalier. Soirée thématique du CFC-MPPPH/CFDC-DRH-AP-HP). « Les apprentissages informels en milieu hospitalier »

Alexia WEISSENBACHER

Intervention sur le thème "Les accords de préservation ou de développement de l'emploi", dans le cadre des Rencontres ISST-IRES portant sur "Les réformes du marché du travail en Europe : quelles performances, quelles convergences, quelles logiques ?", juin 2017.

4) Directions de thèses

Les enseignant.e.s-chercheur.e.s habilité.e.s et rattaché.e.s à l’ISST encadrent également des thèses :

Marie BUSCATTO, sociologue ([IDHE.S](#))

➤ En préparation

- Depuis septembre 2013, Mathilde PROVANSAL réalise une thèse intitulée *Artistes et femmes. Étude des trajectoires de plasticiens et de plasticiennes en France* (rattachée à l’IDHE.S).

- Depuis octobre 2014, Beata KOWALCZYK réalise une thèse intitulée *“Transnational” Art World. Career Patterns of Japanese Musicians in the European World of Classical Music* (co-tutelle avec l’Université de Varsovie, rattachée à l’IDHE.S). Soutenance prévue en 2018.
- Depuis octobre 2016, Camille CASALE réalise une thèse intitulée *La santé dans l’enseignement de la danse classique : des logiques en tensions* (co-tutelle avec le département d’Etudes culturelles de Paris 1, rattachée à l’IDHE.S et à ACTE).

Marc LORIOU, sociologue (chargé de recherche au CNRS, [IDHE.S](#))

➤ **Soutenances en 2016**

- Line SPIELMANN *Les arrêts maladie : pratiques, discours, représentations dans les structures d’aide à domicile et les SMAC*, soutenance le 9 novembre 2016.
Jury : Daniel Benamouzig Marie-Anne Dujarier (rapporteuse), Ginette Francequin (rapporteuse), Bernard Gazier, Marc Lorient (directeur de thèse).
- David GABORIEAU *La modernisation des chaînes logistiques et ses répercussions sur le travail et l’emploi : le cas de la grande distribution* (en co-direction avec Jean-Pierre Le Goff), soutenance le 6 décembre 2016.
Jury : Jérôme Gautié, Danièle Linhart (rapporteuse), Cédric Lomba (rapporteur), Marc Lorient (directeur de thèse), Delphine Serre.

➤ **Soutenances en 2017**

- Depuis 2010, Jean-Marc LAIRAUDAT réalise une thèse *Mécanismes de confiance entre institution et acteurs : EDF face aux impayés* (co-direction avec Norbert Alter, rattaché à l’IDHE.S et à l’IRISSO).
- Depuis 2012, Deede SALL réalise une thèse *La gestion et la prévention du stress et des RPS. Comparaison entre les TPE et les grandes entreprises* (rattachée à l’IDHE.S).

➤ **En préparation**

- Depuis 2015 Hajar JERDIOUJ réalise une thèse intitulée *La construction sociale des risques psychosociaux dans le contexte socio-économique marocain : comparaison entre les métiers des industries de carrières et des SSII* (co-direction internationale avec le Pr. Houcine Berbou, rattachée à l’IDHE.S et à l’ENCG S)

Nicole MAGGI-GERMAIN, juriste (laboratoire Droit et changement social - [DCS](#) / [Maison des sciences de l'Homme Ange Guépin](#))

➤ **En préparation**

- Depuis 2016, Mbouly SYLLA réalise une thèse intitulée *L'impact du numérique sur les relations de travail*, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - Ecole de droit de la Sorbonne (EDDS) et Institut de recherches juridiques de la Sorbonne (IRJS – équipe d'accueil EA4150- CNRS).
- Depuis 2015, Clément COUEDEL réalise un thèse intitulée *Normalisation et droit du travail*, Faculté de Droit de Nantes, École doctorale Droit Économie Gestion Environnement Société et Territoires (DEGEST) et Laboratoire « Droit et Changement Social » (UMR CNRS 6297).
- Depuis 2014, Emmy BOUCHAUD réalise une thèse intitulée *Logique gestionnaire et transformation des relations de travail dans la fonction publique*, Faculté de droit d'Angers, Droit et Science politique Pierre Couvrat / Centre Jean Bodin (Recherche juridique et politique) (en Codirection avec le Professeur A. Taillefait. Taux d'encadrement : 50 %).
- Depuis 2013,
 - Karim ELHACOUMO réalise une thèse intitulée *Le concept de dialogue social : entre démocratie sociale et autonomie des partenaires sociaux*, Université Paris 1 (École doctorale de droit de la Sorbonne et Institut de Recherches Juridiques de la Sorbonne (IRJS)). L'étudiant bénéficie d'une CIFRE¹²
 - Louise GOBIN réalise une thèse intitulée *Nouvelles formes d'organisations du travail, nouveaux statuts d'emploi. L'exemple de la vente directe*, Faculté de Droit de Nantes, École doctorale Droit Économie Gestion Environnement Société et Territoires (DEGEST) et Laboratoire « Droit et Changement Social » (UMR CNRS 6297). L'étudiante bénéficie d'un contrat doctoral.

Jean-Marie MONNIER, économiste (Centre d'économie de la Sorbonne, [CES](#)),

➤ **Thèse soutenue en 2017**

- Jean-Eric HYAFIL Revenu universel : pertinence pour accompagner les métamorphoses du travail, rôle dans la politique fiscale et macroéconomique, modalités de mise en œuvre et effets redistributifs, soutenue le 13 décembre 2017, Xavier Timbeau (rapporteur), Yannick Vanderborght (rapporteur), Jean-Marie Monnier (co-directeur de thèse), Carlo Vercellone (co-directeur de thèse), Antoine Bozio, Bernard Gazier.

➤ **En préparation**

- Hervé BARON réalise une thèse *Endogenous theories of money: a critical appraisal* (co-tutelle avec l'université de l'Insubria, Italie).
- Agnès PENASSE *Dynamique institutionnelle et justice sociale : un débat au cœur du dispositif de prestation familiale*.

¹² Convention industrielle de formation par la recherche en entreprise.

➤ **En préparation (thèse débutée en 2016)**

- Cédric SOLETTA *L'analyse économique des finances publiques en France au XX^e siècle : hégémonie académique, mutations politiques.*
- Sahra BREAN *International tax evasion study framework of current and future countermeasures: CRS implementation, and blockchain, new rising technology.*